

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

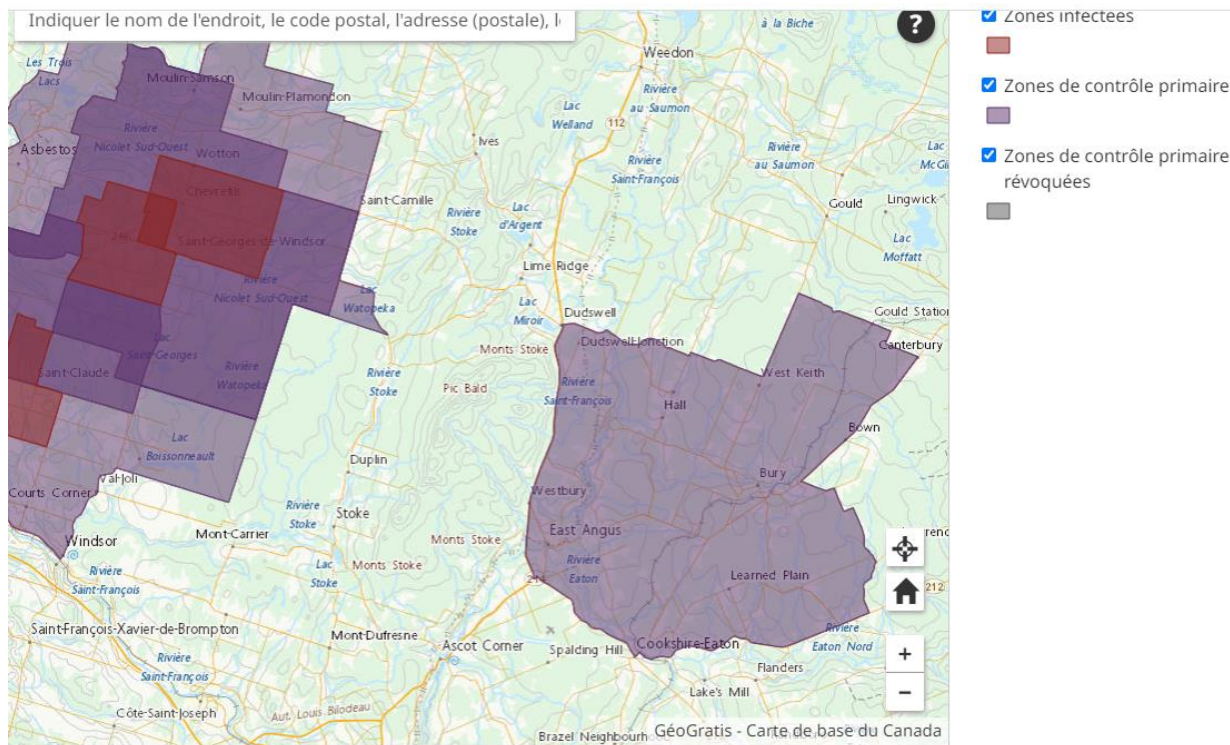
Avis de vigilance – influenza aviaire

La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.

État de la situation

Zones de contrôle pour le cas IP2

La zone de contrôle primaire (ZCP-21) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) autour du petit élevage déclaré infecté le 13 avril dans la région de Bury en Estrie a été modifiée. La zone infectée de 0-3 km autour du site infecté a été révoquée à la suite des progrès réalisés sur le site vers l'éradication du virus. La zone de 0-10 km est maintenant entièrement une zone de restriction. Par conséquent, si des élevages commerciaux se retrouvaient dans la zone infectée, ils pourraient maintenant réintroduire de nouveaux oiseaux sur ces sites. Tous les détails des ZCP de l'ACIA sont accessibles sur internet au [lien suivant](#).



Bilan des cas au Québec

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle
IP1*	12 avril 2022	St-Claude – St-Claude-Nord	Commercial de canards	ACIA ZCP-18
IP2	13 avril 2022	MRC du Haut-Saint-François	Petit élevage	ACIA ZCP-21
IP3	14 avril 2022	Knowlton	Commercial de canards	ACIA ZCP-23
IP4	17 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	ACIA ZCP-28

IP5	21 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	ACIA ZCP-32
IP6	3 mai 2022	MRC Le Haut-Saint-Laurent	Petit élevage	ACIA ZCP-53
IP7	4 mai 2022	MRC Rivière-du-Nord	Petit élevage	Aucune ZCP ACIA émise

* IP = Infection sur place

Ligne d'urgence de l'ACIA pour les suspicions de cas d'influenza aviaire

L'ACIA a mis en place une ligne d'urgence pour les déclarations de suspicion d'influenza aviaire. Au lieu d'appeler à un bureau de district, les citoyens, producteurs ou vétérinaires souhaitant déclarer une situation suggestive d'un cas d'influenza aviaire doivent appeler au **450-768-6763** entre 6 h et 21 h tous les jours afin de parler à un représentant de l'ACIA ou laisser un message au répondeur.

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).

État de la situation au Canada

La maladie continue de se propager à l'échelle du pays. Depuis le 10 mai, 7 nouveaux cas ont été déclarés à l'échelle du pays soit 4 petits élevages (CB 1, AB 2, SK 1) et 3 élevages commerciaux (AB 1, ON 2). Voici le bilan des cas confirmés à ce jour.

Province	Dates	Nombre d'élevages commerciaux	Nombre de petits élevages	Total
Colombie-Britannique	Du 13 avril au 10 mai	1	7	8
Alberta	Du 6 au 10 mai	20	7	27
Saskatchewan	Du 14 au 11 mai	5	4	9
Manitoba	Le 23 avril	1	0	1
Ontario	Du 27 mars au 10 mai	20	6	26
Québec	Du 12 au 4 mai	4	3	7
Nouveau-Brunswick	Le 25 avril	0	1	1
Nouvelle-Écosse	Du 4 février au 15 mars	2	2	4
Île-du-Prince-Édouard		0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	Du 22 décembre au 17 mars	0	2	2
		53	32	85

À ce jour, plus de 1,8 million de volailles ont succombé ou ont dû être dépeuplés à cause de la maladie au Canada. L'ACIA publie des données détaillées à cet égard sur une base de province au [lien suivant](#).